

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal tenue le lundi 4 juin 2018 à 19 h au 6400, avenue de Monkland à Montréal, sous la présidence de madame la mairesse Sue Montgomery, et à laquelle les personnes suivantes sont présentes :

Marvin Rotrand, conseiller du district de Snowdon;
Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges;
Lionel Perez, conseiller du district de Darlington;
Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce
(se joint au groupe à 19 h 50);
Christian Arseneault, conseiller du district de Loyola.

ainsi que :

Stéphane Plante, directeur d'arrondissement;
Lucie Bédard, directrice de l'aménagement urbain et des services aux entreprises;
Pierre Boutin, directeur des travaux publics;
Marie-Claude Ouellet, chef de division des sports, des loisirs et du développement social;
Geneviève Reeves, secrétaire d'arrondissement;
Julie Faraldo-Boulet, secrétaire recherchiste.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, monsieur le maire de l'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 19 h.

RÉSOLUTION CA18 170132

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Magda Popeanu

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 juin 2018 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

Un débat s'engage.

EN AMENDEMENT

De présenter les points 15.01 et 51.02 après la période de commentaires de la mairesse et des conseillers.

De remplacer « Allan Bruce » par « Bruce Allan » au point 51.01.

LA PROPOSITION PRINCIPALE TELLE QU'AMENDÉE EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



10.02

RÉSOLUTION CA18 170133**APPROBATION - PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Sue Montgomery

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.03

PÉRIODE DE COMMENTAIRES DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

- Sue Montgomery
 - Souligne la présence de trois élèves de l'école du Petit-Chapiteau ayant passé la journée avec elle pour l'assister.
 - Félicite le Conseil communautaire NDG pour le programme Notre-Dame-de-Prom.
 - Annonce la tenue d'un budget citoyen qui sera mis en ligne le 15 juin prochain et invite les citoyens à inscrire leurs priorités.
 - Annonce la réduction de la vitesse à 30 km/h sur les rues locales de l'arrondissement.
 - Indique que la disposition réglementaire interdisant de laisser un véhicule stationné plus de 24 heures sera modifiée.
 - Annonce la tenue d'un café avec la mairesse le 12 juin prochain, de 17 h à 19 h au restaurant La panthère verte, situé sur le chemin Queen-Mary.
 - Invite les citoyens à s'abonner à l'infolettre de l'arrondissement La Citoyenne.
 - Rappelle que la prochaine séance du conseil se tiendra le 26 juin au Centre Cummings.

- Christian Arseneault
 - Explique les problématiques abordées à la Conférence annuelle de la Fédération canadienne des municipalités.
 - Se questionne sur l'équilibre des dépenses entre les municipalités et les paliers gouvernementaux.
 - Mentionne la tenue du dernier café citoyen au Centre Loyola, hébergé dans l'ancienne école Saint-Ignatius et les sujets abordés lors de cette rencontre.
 - Félicite les jeunes qui participent aux activités des organismes communautaires.



- Magda Popeanu Annonce que le programme d'appui à l'acquisition résidentielle est entré en vigueur le 1^{er} juin et en donne le détail.

Mentionne l'adoption de résolutions, par le conseil municipal, permettant la construction de trois importants développements immobiliers sociaux-communautaires sur le territoire de Montréal.

S'enthousiasme du projet Habitat pour l'humanité et en donne le détail.

Mentionne la fermeture de l'édicule Marie-Victorin de la station Édouard-Montpetit dans le cadre des travaux du REM.

- Lionel Perez Souligne l'inauguration du Mois du patrimoine philippin au Centre Le 6767.

Mentionne la tenue de diverses rencontres pour les résidents, notamment le 13 juin prochain au Centre Le 6767, pour les résidents du secteur Glenmount, et le 20 juin, concernant des travaux à l'intersection du chemin Ekers et de l'avenue de Vimy.

Indique que lors de la dernière séance du conseil municipal, plusieurs motions présentées par son parti ont été adoptées en collaboration avec l'administration au pouvoir, notamment sur la consultation publique pré-budgétaire, l'élimination de bouteilles de plastique à usage unique, la réduction de la bureaucratie pour les demandes de subvention pour les OBNL, et la désignation de Raif Badawi à titre de citoyen d'honneur de Montréal.

- Marvin Rotrand Félicite Peter McQueen qui a été élu au conseil d'administration du caucus du Québec de la Fédération canadienne des municipalités.

Souligne la présence de plusieurs membres de la communauté philippine ainsi que la tenue de divers événements en lien avec l'anniversaire de l'indépendance des Philippines et le Mois du patrimoine philippin.

Mentionne que le conseil municipal a octroyé le statut de citoyen honoraire à Raif Badawi et souhaite que l'appui des municipalités participe à le faire libérer.

À la demande de l'administration au pouvoir, a reporté une motion concernant l'octroi d'un salaire minimum de 15 \$/heure aux employés de la Ville à la séance du conseil municipal de juin.

RÉSOLUTION CA18 170134

MOTION DE RECONNAISSANCE - MME DENISE BEAULIEU

ATTENDU QUE Denise Beaulieu s'est jointe au Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges en 1979 et qu'elle en est devenue la directrice générale en 1995;

ATTENDU QUE le très grand nombre d'initiatives menées par Denise Beaulieu auprès des jeunes, des communautés culturelles et des populations marginalisées de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce a eu pour effet concret de diminuer l'exclusion sociale;

ATTENDU QUE Denise Beaulieu a été l'une des artisanes principales de la concertation et de la collaboration du milieu communautaire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce;

ATTENDU QUE Denise Beaulieu est reconnue comme référence et modèle du milieu communautaire, et que son influence positive a rayonné sur le quartier entier;



ATTENDU QUE plusieurs prix et reconnaissances ont été décernés à Denise Beaulieu, notamment le Prix Gilles-Cousineau de Centraide Grand Montréal, avec mention spéciale pour son dévouement et son engagement auprès du Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges;

ATTENDU QUE Denise Beaulieu a été intronisée en 2002 au Mur de la renommée des sports et loisirs de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, par la Division des sports, des loisirs et du développement social de la Ville de Montréal;

ATTENDU QUE Denise Beaulieu a quitté ses fonctions de directrice générale du Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges le 30 mai 2018.

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Sue Montgomery

Que le conseil d'arrondissement exprime sa gratitude envers Denise Beaulieu pour les divers programmes, collaborations, activités et concertations qu'elle a menés dans le but de favoriser l'éducation populaire, la défense des populations les plus démunies et l'autonomisation des personnes vulnérables.

Que le conseil d'arrondissement souligne le rôle essentiel qu'a joué Denise Beaulieu dans l'établissement d'un immeuble dédié au communautaire, soit le 6767, chemin de la Côte-des-Neiges.

Que le conseil d'arrondissement reconnaisse la contribution exemplaire de Denise Beaulieu à la qualité de vie des citoyens et citoyennes de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.01 1183571012

RÉSOLUTION CA18 170135

NOMINATION - PLACE JOSÉ-RIZAL - PARC MACKENZIE-KING

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Lionel Perez

De nommer une place José-Rizal dans le parc Mackenzie-King.

Que cette nouvelle dénomination entre en vigueur suite à la désofficialisation du toponyme « parc José-Rizal » par la Commission de toponymie du Québec.

De demander au conseil municipal de renommer le parc José-Rizal situé sur le chemin Queen-Mary.



Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

51.02 1182703003

PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DEMANDES DU PUBLIC

<ul style="list-style-type: none"> • Ines Gadouche • Stéphanie Bélanger • Ariane Joy Ebueng 	Souhaitent que le transport en commun soit gratuit pour les enfants.
<ul style="list-style-type: none"> • Hugues De Cumont 	Au nom des résidents de la rue Globert, déplore la proposition d'inverser le sens de cette rue.
<ul style="list-style-type: none"> • Françoise Decoste 	Indique qu'une étude de circulation a été faite sur la rue Globert et s'inquiète de la possibilité que le sens de la rue soit inversé.
<ul style="list-style-type: none"> • Julie Beauchemin 	Déplore une problématique de sécurité routière à l'intersection de la rue de Terrebonne et de l'avenue Hingston et souhaite que des mesures temporaires soient implantées pour améliorer la sécurité, et demande si les panneaux d'indication de vitesse enregistrent les données.
<ul style="list-style-type: none"> • Marie-Charles Boivin 	À titre de coordonnatrice de la Table de concertation jeunesse NDG, souligne que la hausse du salaire minimum a un impact sur les services communautaires et demande de quelle façon l'arrondissement s'assurera du maintien des services.
<ul style="list-style-type: none"> • Lilia Esguerra 	À titre de représentante de l'organisme FILGA, remercie le conseil d'arrondissement pour la contribution qui sera votée ce soir, ainsi que pour la rénovation du centre Le 6767 et indique que le groupe déposera un plan détaillant leurs besoins et objectifs dans le but éventuel d'avoir accès à un local.
<ul style="list-style-type: none"> • Jaeran Lee 	Déplore le fait que le permis de restauration pour le café bistro Mate latte doive faire l'objet d'un projet particulier, lequel est très onéreux.
<ul style="list-style-type: none"> • Michael Johnson 	À titre de membre de l'Association des piétons et cyclistes de NDG, demande le détail de la planification des futures voies cyclables dans l'arrondissement.
<ul style="list-style-type: none"> • Steven Karook 	S'inquiète du mode de distribution du cannabis et souhaiterait que la libre entreprise plutôt qu'une société d'état en soit responsable.
<ul style="list-style-type: none"> • Line Bonneau 	Demande quand l'arrondissement prendra des mesures pour éradiquer l'herbe à poux.
<ul style="list-style-type: none"> • Joseph Gonzalez 	À titre de représentant du FAMAS, remercie le conseil pour la motion 51.02.
<ul style="list-style-type: none"> • Fernando Lepore 	Annonce que la semaine italienne se tiendra le 4 août prochain. Demande à quel moment le chemin Upper-Lachine sera revitalisé, et quand le toit du bocce sera aménagé.



• Hossein Pourshafiey	Remercie la Ville pour le bannissement des bouteilles de plastique dans les édifices municipaux, souhaite que des poubelles permettant la séparation des déchets des matières recyclables soient installées sur le domaine public et que des arbres soient plantés sur la rue Saint-Jacques, et en lien avec la réserve sur certaines propriétés du secteur Saint-Jacques, se dit prêt à discuter avec la Ville pour la vente de son terrain.
• Maria Pawsey	Souhaite que la période de stationnement soit révisée sur l'avenue Trenholme entre les rues Sherbrooke et Portland, celui-ci étant actuellement limité à une période d'une heure, et que des mesures soient prises pour réduire le trafic.
• Joël Coppieters	Déplore la pauvreté dans le secteur de l'Église presbytérienne et souligne le travail des organismes communautaires. Il félicite la CSDM d'avoir adopté une motion visant à exiger que les repas soient fournis gratuitement aux élèves du primaire et secondaire et demande au conseil d'ajouter sa voix à celle de la CSDM pour presser le gouvernement du Québec de financer ce programme.
• Dina Fiori	En lien avec la transformation du bâtiment abritant auparavant le journal <i>The Gazette</i> , déplore le niveau de bruit occasionné par les nouvelles activités.
• Camille Chaudron	À titre de cofondatrice de l'Association des piétons et cyclistes de NDG, s'inquiète de la transformation de l'avenue de Darlington à double sens et invite M. Perez à venir constater les problématiques pour les cyclistes dans le secteur.

La période de questions et de demandes du public de 90 minutes est maintenant terminée.

RÉSOLUTION CA18 170136

PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DEMANDES DU PUBLIC

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Peter McQueen

De prolonger la période de questions et de demandes du public pour une période de cinq minutes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.08

• Michael Shafter	Demande aux élus de commenter les mesures d'apaisement de la circulation et d'amélioration de la sécurité des cyclistes qu'il propose.
-------------------	--

La prolongation de la période de questions et de demandes du public de cinq minutes est maintenant terminée.



PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

- Marvin Rotrand S'enquiert de la possibilité de faire le marquage de chaussée en arrondissement et des coûts associés.
Mentionne que Piéton Montréal conteste les priorités de marquage de la Ville : selon l'organisme, les passages pour piétons devraient être faits en priorité.
 - Peter McQueen Étant donné la fermeture prochaine de l'accès à l'autoroute 15 nord par la rue Sherbrooke et à la 15 sud par l'avenue Girouard, s'enquiert de la possibilité d'installer des feux piétons à l'intersection de la rue Sherbrooke et de l'avenue Girouard.
 - Lionel Perez Demande que les services trouvent des solutions pour améliorer la sécurité à l'intersection des avenues Wilderton et Ekers.
-

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est déposée.

Peter McQueen et Christian Arseneault quittent la salle.

RÉSOLUTION CA18 170137

DÉPENSE ADDITIONNELLE - TREMPRO CONSTRUCTIONS INC. - CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS DE LA CDN

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Lionel Perez

D'autoriser une dépense additionnelle de 334 277,37 \$ taxes incluses, pour la réalisation des travaux de réfection de la maçonnerie et des travaux connexes au centre communautaire de loisirs de la Côte-des-Neiges, dans le cadre du contrat accordé à Trempro Constructions inc. (résolution CA17 170192), pour des travaux additionnels majorant ainsi le montant du contrat de 1 078 720,71 \$ à 1 412 998,08 \$ taxes incluses.

D'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1175302004



RÉSOLUTION CA18 170138

CONTRAT - CONSTRUCTIONS DGAV INC. - CENTRE SPORTIF DE CDN

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Magda Popeanu

D'accorder à Constructions D.G.A.V. inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat au montant de 289 600,24 \$ pour réaliser les travaux de réfection du portique d'entrée et la réparation partielle du mur extérieur du centre sportif de Côte-des-Neiges, aux prix et conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public CDN-NDG-18-AOP-DAI-040.

D'autoriser une dépense à cette fin de 254 399,86 \$ avant les taxes, pour un total de 292 496,24 \$ incluant les contingences au montant de 37 773,94 \$ taxes incluses, les incidences au montant de 2 896 \$ taxes incluses et tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'imputer la dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1185956001

RÉSOLUTION CA18 170139

CONTRAT - IRRIGLOBE INC. - BIBLIOTHÈQUE ET MAISON DE LA CULTURE DE CDN

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Sue Montgomery

D'accorder à Irriglobe inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat au montant de 60 234,72 \$ pour réaliser les travaux de réfection du système d'irrigation existant du toit vert de la Bibliothèque et la maison de la culture de Côte-des-Neiges, aux prix et conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation CDN-NDG-18-AOI-DAI-042.

D'autoriser une dépense à cette fin de 52 389,40 \$ plus les taxes, pour un total de 63 246,45 \$, incluant les contingences au montant de 7 856,70 \$ taxes incluses, les incidences, au montant de 3 011,74 \$, taxes incluses, et tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'imputer la dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.03 1185956002



Peter McQueen et Christian Arseneault sont de retour.

RÉSOLUTION CA18 170140

RÉSERVE POUR FINS DE PARC

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Christian Arseneault

De décréter l'imposition d'une réserve foncière à des fins de parc sur les lots 3 322 863, 3 322 973, 3 323 969, 3 324 079, 3 324 190, 3 324 300, 3 324 409, 4 679 215 et 4 723 768 du cadastre du Québec situés au sud de la rue Saint-Jacques Ouest et à l'est du boulevard Cavendish.

De mandater le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière afin d'entreprendre toutes les procédures requises à cette fin.

De mandater le Service de la gestion et de la planification immobilière, Direction des transactions immobilières pour négocier l'acquisition de ces terrains.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.04 1183571008

RÉSOLUTION CA18 170141

ORDONNANCE - LE MONDIAL DES MONSTRES DE MONTRÉAL

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Christian Arseneault

De remplacer l'ordonnance numéro OCA18 17012 permettant la fermeture de rue pour l'événement « Le Mondial des monstres de Montréal » sur l'avenue de Monkland, entre les avenues Girouard et Harvard afin de permettre la fermeture de la rue du 21 juin 2018 à 13 h 00 au 25 juin 2018 à 12 h 00 pour permettre la mise en place et l'enlèvement de mesures de sécurité accrues.

D'édicter l'ordonnance à cet effet.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.05 1184535005



RÉSOLUTION CA18 170142**PROLONGATION DE CONVENTION - SOCENV - PROGRAMME ÉCO-QUARTIER**

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Christian Arseneault

De prolonger pour une période de 6 mois (du 1^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2018) la convention actuelle du Programme Éco-quartier entre l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et la Société Environnementale de Côte-des-Neiges (SOCENV), afin de permettre à l'arrondissement de réévaluer le Programme Éco-quartier.

D'accorder à la Société environnementale de Côte-des-Neiges (SOCENV) une contribution financière de 162 500 \$ pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2018, afin de réaliser le programme Éco-quartier dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.06 1184795002

RÉSOLUTION CA18 170143**CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES NON RÉCURRENTES - 14 ORGANISMES**

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Peter McQueen

D'autoriser le versement de contributions financières non récurrentes à divers organismes totalisant la somme de 6 650 \$.

Organisme	Justification	Montant et Donateur
Ordre des chevaliers de Rizal <i>Order of the Knights of Rizal</i> 6767, chemin de la Côte-des-Neiges Montréal (Québec) H3S 2T6 a/s M. Gerry Danzil, président	Pour la célébration du 157 ^e anniversaire de la naissance du héros national et véritable fondateur de l'état des Philippines, Jose Rizal, qui se tiendra le 16 juin 2018 au parc Mackenzie King.	TOTAL : 100 \$ Peter McQueen 100 \$
Échecs Filcan et Club Social <i>Filcan Chess & Social Club</i> 335, avenue Lacagé Dorval (Québec) H9S 2M2 a/s M. Manny Lagasca, président	Pour soutenir l'organisation de son tournoi d'échecs.	TOTAL : 1 000 \$ Lionel Perez 1 000 \$



<p>Association Bangladesh Greater Noakhali 6420, avenue Victoria, bureau 216 Montréal (Québec) H3W 2S7</p> <p>a/s M. Hossain Belait, président</p>	<p>Pour aider à la réussite des activités sociocommunautaires et humanitaires de cette association.</p>	<p>TOTAL : 1 000 \$</p> <p>Lionel Perez 1 000 \$</p>
<p>Cinéma NDG 4171, rue Beaconsfield Montréal (Québec) H4A 2H4</p> <p>a/s Mme Elaine Ethier Directrice générale</p>	<p>Pour contribuer au succès de la présentation de 13 projections cinéma : 8 organisées dans le parc Notre-Dame-de-Grâce et 5 au parc Jean-Brillant à partir du 28 juin 2018 dans le cadre de la 6^e édition du Cinéma à la belle étoile.</p>	<p>TOTAL : 1 000 \$</p> <p>Sue Montgomery 200 \$ Magda Popeanu 200 \$ Peter McQueen 600 \$</p>
<p>Association communautaire Westhaven Elmhurst Westhaven Elmhurst Community Recreation Association 7405, avenue Harley Montréal (Québec) H4B 1L5</p> <p>a/s Mme Roxanne Brown Hennessy Coordonnatrice</p>	<p>Pour aider cette Association qui, pendant plus de 40 ans, offre des services et activités à la communauté, particulièrement aux nouveaux arrivants.</p>	<p>TOTAL : 500 \$</p> <p>Sue Montgomery 500 \$</p>
<p>Le Club Futsal Sporting Montréal / Sporting Montréal Futsal Club 302 – 4845, avenue de Courtrai Montréal (Québec) H3W 0A2</p> <p>a/s M. Shaquille Michaud Directeur des opérations</p>	<p>Pour supporter le Championnat qui a eu lieu au Kansas, États-Unis du 16 au 19 février 2018. L'équipe féminine a remporté le Championnat de soccer.</p>	<p>TOTAL : 500 \$</p> <p>Magda Popeanu 200 \$ Peter McQueen 300 \$</p>
<p>Association jamaïcaine de Montréal inc. 4065, rue Jean-Talon Ouest Montréal (Québec) H4P 1W6</p> <p>a/s M. Michael Smith, président</p>	<p>Pour favoriser l'organisation des activités du Festival « Journée de la Jamaïque » dans le cadre des Week-ends du Monde au Parc Jean-Drapeau qui se dérouleront les 7, 8, 14 et 15 juillet 2018.</p>	<p>TOTAL : 600 \$</p> <p>Sue Montgomery 100 \$ Marvin Rotrand 300 \$ Magda Popeanu 100 \$ Christian Arseneault 100 \$</p>
<p>Organisation journée de la Grenade à Montréal Grenada Day Montréal Organization 3530, rue Bedford, bureau 1 Montréal (Québec) H3W 1G7</p> <p>a/s M. Joseph Lumpriss, président</p>	<p>Afin d'appuyer l'organisation des activités pour le 24 juin, soit le <i>Montreal Jerk Fest</i> et et la Fête de l'Indépendance de la Grenade le 21 juillet 2018.</p>	<p>TOTAL : 500 \$</p> <p>Sue Montgomery 100 \$ Marvin Rotrand 200 \$ Magda Popeanu 100 \$ Christian Arseneault 100 \$</p>
<p>Alliance des communautés de l'Asie du Sud 481, chemin Davignon Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9G 1Y4</p> <p>Casier postal 38037 Centennial Plaza Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 3J2</p> <p>a/s M. Bashir Hussain, président</p>	<p>Pour aider cet organisme à poursuivre ses activités pour l'année 2018.</p>	<p>TOTAL : 200 \$</p> <p>Marvin Rotrand 200 \$</p>



Les Fondations du Quartier 8357, rue Labarre Montréal (Québec) H4P 0A6 a/s Mme Nancy Baay Sarto, secrétaire	Pour maintenir les activités du programme sociocommunautaire 2018 des résidents de cet immeuble de 96 unités.	TOTAL : 300 \$ Sue Montgomery 100 \$ Marvin Rotrand 200 \$
Association québécoise des enseignants et enseignants canado-philippins Quebec Association of Canadian Filipino Teachers 5210, avenue Van Horne, bureau 5 Montréal (Québec) H3W 1J7 a/s M. Trans Liganor, président	Pour le Gala 2018 de cette Association au mois de juin 2018.	TOTAL : 200 \$ Marvin Rotrand 200 \$
Association Volleyball des Philippins canadiennes de Montréal Filipino Canadian Volleyball Association of Montreal 8355, rue Labarre, bureau 612 Montréal (Québec) H4P 2S5 a/s Mme Myrlyn U. Sia, présidente	Pour l'ensemble des activités annuelles de volleyball de l'Association.	TOTAL : 300 \$ Marvin Rotrand 300 \$
Association filipino de l'âge d'or de Montréal et banlieues (FILGA) Filipino Golden Agers of Montreal and Suburbs 5600, boul. Décarie, #507 Montréal (Québec) H3X 3Z4 a/s Mme Lilia Esguerra, présidente	Pour aider les activités sociocommunautaires et culturelles organisées par l'Association.	TOTAL : 300 \$ Marvin Rotrand 300 \$
La Fabrique de la Paroisse de Saint-Malachie 5330, avenue Clanranald Montréal (Québec) H3X 2S6 a/s M. Reuben Majuducon Grand Chevalier	Pour soutenir les activités organisées par les Chevaliers de Colomb (Conseil de 14315) au profit des enfants inscrits à différentes activités sociales organisées pour leur bénéfice.	TOTAL : 150 \$ Marvin Rotrand 150 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.07 1185265010

CONTRAT - SANIVAC - NETTOYAGE DE PUISARDS, DRAINS DE PUISARD, PANIERS RÉCUPÉRATEURS ET CHAMBRES DE VANNES

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Christian Arseneault



D'accorder à Sanivac (9363-9888 Québec inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat au montant de 299 136,21 \$, taxes incluses, pour le service de nettoyage de puisards, de drains de puisard, de paniers récupérateurs et de chambres de vannes, incluant le transport et l'élimination des résidus dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, aux prix et conditions de sa soumission, conformément à l'appel d'offres public 18-16771.

D'autoriser une dépense à cette fin de 299 136,21 \$, taxes incluses, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'imputer cette dépense, après avoir opéré les virements budgétaires requis, le cas échéant, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Le conseiller Lionel Perez soulève une question de privilège relativement aux commentaires de la conseillère Magda Popeanu à son endroit.

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Christian Arsenault

De reporter l'étude de ce dossier à une séance ultérieure du conseil d'arrondissement.

La mairesse Sue Montgomery et les conseillers Lionel Perez et Christian Arsenault votent en faveur de la proposition.

La conseillère Magda Popeanu et les conseillers Peter McQueen et Marvin Rotrand votent contre la proposition.

SUIVANT L'ARTICLE 20.1 DE LA *CHARTRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL* (RLRQ, c. C-11.4), LA VOIX DE LA MAIRESSE DE L'ARRONDISSEMENT QUI PARTICIPE À L'ÉGALITÉ DU VOTE DEVIENT PRÉPONDÉRANTE

LA PROPOSITION DE REPORT EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

20.08 1187985002

RÉSOLUTION CA18 170145

CONTRAT - LOCATION GUAY - LOCATION D'UNE RÉTROCAVEUSE AVEC OPÉRATEUR

Il est proposé par Christian Arseneault

appuyé par Marvin Rotrand

D'accorder à Location Guay (9154-6937 Québec inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat au montant de 329 674,72 \$, taxes incluses, pour la location d'une rétrocaveuse avec opérateur, conformément à l'appel d'offres publics 18-16911.



D'autoriser une dépense à cette fin de 329 674,72 \$, taxes incluses, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'imputer cette dépense, après avoir opéré les virements budgétaires requis, le cas échéant, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.09 1187985001

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES - 8 ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Peter McQueen

D'autoriser le versement d'une contribution financière totale non récurrente de 18 000 \$ (incluant toutes les taxes, si applicables) à huit organismes à but non lucratif, gestionnaires de camps de jour, dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir de l'Île de Montréal (PALÎM) visant à aider des personnes vivant avec des limitations fonctionnelles.

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.10 1187772017

RÉSOLUTION CA18 170147

CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ASSOCIATION DE SOCCER NDG

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Marvin Rotrand

D'autoriser le versement d'une contribution financière non récurrente de 4 000 \$, toutes taxes comprises si applicables, à l'Association de soccer Notre-Dame-de-Grâce pour des dépenses à encourir pour bonifier le programme de soccer, et réaliser l'offre de service dans le quartier de Côte-des-Neiges pour 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.11 1187772019

RÉSOLUTION CA18 170148

CONVENTIONS ET CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES - 11 ORGANISMES



Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Marvin Rotrand

D'accorder un soutien financier total de 216 626 \$, aux organismes ci-après désignés pour le projet et la période indiquée en regard de chacun d'eux, dans le cadre du Plan d'action 2018 de la Politique de l'enfant de Montréal.

D'approuver les onze projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est prévue au budget du Service de la diversité sociale et des sports (SSDS).

Les tableaux suivant illustrent les soutiens financiers recommandés :

Quartier Côte-des-Neiges

Organisme	Titre du projet	Soutien recommandé
Baobab Familial	Parents confiants, enfants rayonnants	5 295 \$
Centre communautaire de loisir de la CDN	Moment de répit	11 000 \$
Centre communautaire MADA	Suivons le guide alimentaire	12 000 \$
Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges	Soutien au plan d'action de la Table famille de CDN	52 300 \$
Loisirs Sportifs CND-NDG	Animation parc Nelson Mandela	6 701 \$
Service d'interprète, d'aide et de référence aux immigrants	Parents et ado vers une relation positive	15 000 \$

Quartier Notre-Dame-de-Grâce

Organisme	Titre du projet	Soutien recommandé
Comité jeunesse Notre-Dame-de-Grâce	Ça bouge dans les parcs	10 000 \$
Dépôt alimentaire NDG	Programme de collations saines pour jeunesse NDG	25 427 \$
Prévention CDN-NDG	SNAP (Stop, n'agis pas, analyse et planifie)	8 903 \$
YMCA du Québec	C-Vert	10 000 \$

Arrondissement

Organisme	Titre du projet	Soutien recommandé
L'Institut Fraser-Hickson	MINIBIBLIO PLUS	60 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.12 1181247005



RÉSOLUTION CA18 170149**RÈGLEMENT À L'AMIABLE - CONSORTIUM AFO - CENTRE CULTUREL DE NDG**

Il est proposé par Christian Arseneault

appuyé par Peter McQueen

D'autoriser le règlement à l'amiable de la réclamation du consortium AFO pour un montant de 368 231,41 \$ (incluant les taxes), en capital, intérêts et frais, relatif au projet de construction du Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce. Dossier numéro 16-003665. Imputation arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

D'autoriser un virement de 272 859,48 \$ du Service de la culture à l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1180570001

RÉSOLUTION CA18 170150**DÉPENSE - 3 ORGANISMES**

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Peter McQueen

D'autoriser une dépense totalisant la somme de 670 \$ à trois organismes pour l'achat d'un billet et d'espaces publicitaires.

Organisme	Justification	Montant et Donateur
Congrès national des Italo-Canadiens, région Québec 302-8370, boulevard Lacordaire Montréal (Québec) H1R 3Y6 a/s M. Antonio Sciascia Président a/s Mme Josie Verrillo Directrice générale	Pour l'achat d'une publicité (1/4 page) dans le programme concernant la « Semaine italienne de Montréal » du 3 au 12 août 2018 avec la présentation d'événements majeurs dans le parc de Notre-Dame-de-Grâce.	TOTAL : 400 \$ Sue Montgomery 200 \$ Peter McQueen 200 \$
L'Initiative 104 – 1045, boulevard Alexis-Nihon Montréal (Québec) H4R 1S1 a/s M. Réda Benkoula Directeur - Fondateur	Pour l'achat d'un espace publicitaire (1/8 page en couleur) qui publiera un message de la mairesse de l'arrondissement de CDN-NDG dans le journal L'initiative 2018 (pour le mois de Ramadan 2018), lequel est distribué aux résidants de notre arrondissement.	TOTAL : 120 \$ Sue Montgomery 120 \$



La Maison Bleue: milieu de vie préventif à l'enfance 3735, avenue Plamondon Montréal (Québec) H3S 1L8 a/s Mme Salma Moussatef	Pour l'achat d'un billet pour le 12 ^e Gala bénéfique de la Maison Bleue 2018 qui permettra d'assurer la continuité et la qualité des services offerts à la communauté.	TOTAL : 150 \$ Sue Montgomery 150 \$
---	---	--

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.02 1185265011

RÉSOLUTION CA18 170151

ORDONNANCE - LIMITE DE VITESSE À 30 KM/H

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Christian Arseneault
Peter McQueen

D'édicter l'ordonnance numéro OCA18 17024 réduisant la limite de vitesse prescrite à 30 km/h sur toutes les rues locales de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1187015001

RÉSOLUTION CA18 170152

ORDONNANCE - DÉPÔT ALIMENTAIRE NDG - VENTE DE FRUITS ET LÉGUMES

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Christian Arseneault

D'autoriser la tenue de l'événement Marché bonne bouffe NDG | *NDG Good Food Market* dans le parc Georges-Saint-Pierre et le parc Herbert-Outerbridge.

D'édicter, en vertu du *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* (R.R.V.M., c. P-1, articles 3 et 8), l'ordonnance numéro OCA18 17025 jointe à la présente permettant au Marché Bonne bouffe NDG de vendre de la nourriture et des articles promotionnels du 7 juin au 30 octobre 2018.



De permettre l'utilisation du terrain du Centre Walkley pour l'installation d'un kiosque de vente de fruits et légumes du 7 juin au 30 octobre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.02 1185284002

RÉSOLUTION CA18 170153

AVIS DE MOTION

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement et du dossier décisionnel ont été remises aux membres du conseil au moins deux jours avant la présente séance.

Mme Sue Montgomery donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ordinaire ou qu'à toute séance ordinaire subséquente il sera adopté un règlement modifiant le *Règlement établissant une rémunération additionnelle pour le maire d'arrondissement* (RCA07 17132), afin de soustraire de la rémunération globale prévue à cette fin, la rémunération additionnelle de 15 000 \$ qui avait été adoptée par le conseil d'arrondissement le 6 août 2007, et dont présentation est faite à même le sommaire décisionnel, et dépose le projet de règlement.

40.03 1173930008

RÉSOLUTION CA18 170154

AVIS DE MOTION

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement et du sommaire décisionnel ont été remises aux membres du conseil au moins deux jours avant la présente séance.

Mme Sue Montgomery donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance du conseil d'arrondissement ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté un règlement modifiant le *Règlement sur le traitement des membres du conseil d'arrondissement occupant certaines fonctions* (RCA17 17283), et dont présentation est faite à même le sommaire décisionnel, et dépose le projet de règlement.

40.04 1183571009

RÉSOLUTION CA18 170155

ADOPTION DU RÈGLEMENT RCA18 17298

ATTENDU QU'en raison de la construction d'un ensemble immobilier sur l'ancien site de l'usine Armstrong, au 6911, boulevard Décarie, Les Développements Armstrong inc. doivent, dans le cadre de l'approbation du morcellement de la propriété, céder maintenant à la Ville les lots dédiés aux futures rues et au parc, alors qu'ils ont besoin de ces espaces afin de manoeuvrer adéquatement sur le site pour réaliser les constructions prévues;



ATTENDU QUE la Ville n'entend pas aménager et rendre les espaces dédiés au domaine public accessibles à l'ensemble des citoyens avant que les travaux de construction du Projet Westbury ne soient substantiellement avancés, la Ville accepte que Les Développements Armstrong inc. occupent le domaine public aux termes et conditions prévus au présent règlement.

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Sue Montgomery

D'adopter le Règlement RCA18 17298 sur l'occupation du domaine public pour la réalisation du projet Westbury concernant les lots 6 049 214 et 6 049 219 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.05 1183558015

RÉSOLUTION CA18 170156

DÉROGATION MINEURE - 6316-6332, CHEMIN DE LA CDN

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Sue Montgomery

D'accorder une dérogation mineure relative à la hauteur du bâtiment situé aux 6316–6332, chemin de la Côte-des-Neiges, en vertu du *Règlement sur les dérogations mineures* (RCA02 17006).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.06 1183558018

RÉSOLUTION CA18 170157

SECOND PROJET DE RÉSOLUTION - PROJET PARTICULIER PP-104

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Sue Montgomery

D'adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 17017), le second projet de résolution approuvant le projet particulier PP-104 visant l'agrandissement du bâtiment principal situé au 4818, chemin de la Côte-des-Neiges.



SECTION I
TERRITOIRE D'APPLICATION

1. La présente résolution s'applique à la propriété sise au 4818, chemin de la Côte-des-Neiges, tel qu'illustré sur le plan intitulé « Territoire d'application » joint en annexe A à la présente résolution.

SECTION II
AUTORISATIONS

2. Malgré la réglementation d'urbanisme applicable au territoire décrit à l'article 1, la modification et l'occupation du bâtiment sis au 4818, chemin de la Côte-des-Neiges, est autorisée aux conditions prévues à la présente résolution.

3. Aux fins de l'article 2, il est permis de déroger au paragraphe 1 de l'article 626 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (01-276), en permettant une superficie maximale de plancher de 600 m².

SECTION III
CONDITIONS ET CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT, D'ARCHITECTURE ET DE DESIGN

4. La demande de permis de transformation du bâtiment doit être approuvée conformément au titre VIII du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (01-276) en tenant compte des critères énoncés aux articles 118.1,3°, 122.3 et 668.

5. Les détails de l'éclairage devront démontrer que la dispersion lumineuse vers le ciel est minimisée.

6. Une lettre de garantie bancaire au montant de 14 800 \$ sera exigée avant l'émission du permis, afin d'assurer le respect, lors des travaux, des mesures nécessitant une protection maximale des 5 arbres cités dans l'« inventaire phytosanitaire et protection d'arbres » daté du 18 février 2018, joint en Annexe B à la présente résolution.

SECTION IV
DÉLAI DE RÉALISATION

7. La demande de permis de transformation doit être déposée dans les 60 mois suivant l'adoption de la présente résolution.

8. En cas de non-respect de l'article 7, l'autorisation prévue à la présente résolution est nulle et sans effet.

9. Les travaux d'aménagement paysager doivent être terminés dans les 12 mois suivant la fin des travaux de transformation du bâtiment.

ANNEXE A
Plan intitulé « Territoire d'application ».

ANNEXE B
Document intitulé « inventaire phytosanitaire et protection d'arbres ».



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.07 1183558017

RÉSOLUTION CA18 170158

PROJET DE RÉSOLUTION - PROJET PARTICULIER PP-105

Il est proposé par Christian Arseneault

appuyé par Peter McQueen

D'adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 17017), le projet de résolution approuvant le projet particulier PP-105 visant à permettre l'usage « école primaire et préscolaire » pour l'immeuble situé au 4635, place Borden.

De mandater la secrétaire d'arrondissement pour tenir une séance publique de consultation.

SECTION I

TERRITOIRE D'APPLICATION

1. La présente résolution s'applique au territoire tel qu'il est délimité par les points noirs sur le plan de l'annexe A.

SECTION II

AUTORISATIONS

2. Malgré la réglementation d'urbanisme applicable au territoire décrit à l'article 1, l'occupation du terrain et du bâtiment est autorisée aux fins de l'usage « école primaire et préscolaire ».

3. Aux fins de l'article 2, il est permis de déroger à l'article 123 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (01-276).

Toute autre disposition réglementaire non incompatible avec celles prévues à la présente résolution continue de s'appliquer.

ANNEXE A

PLAN INTITULÉ « TERRITOIRE D'APPLICATION »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.08 1183558019



RÉSOLUTION CA18 170159

AVIS DE MOTION

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement et du sommaire décisionnel a été remise aux membres du conseil au moins deux jours avant la présente séance.

Mme Sue Montgomery donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance du conseil d'arrondissement ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté un règlement modifiant le *Règlement sur la circulation et le stationnement à l'égard de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce* (R.R.V.M., c. C-4.1) et dépose le projet de règlement.

40.09 1183571010

RÉSOLUTION CA18 170160

ORDONNANCES - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - JUIN À SEPTEMBRE 2018

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Magda Popeanu

D'autoriser l'occupation du domaine public selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement identifié au tableau intitulé « Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 4 juin 2018 » joint au sommaire décisionnel, et édicter les ordonnances numéros OCA18 17026, OCA18 17027 et OCA18 17028 autorisant, le cas échéant, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, la vente d'aliments et de boissons alcoolisées ou non, la consommation de boissons alcoolisées et la fermeture de rues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.10 1187772023

RÉSOLUTION CA18 170161

RENOUVELLEMENT DE MANDATS - MEMBRES DU CCU

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Magda Popeanu

De renouveler les mandats de M. Bruce Allan, à titre de membre titulaire du Comité consultatif d'urbanisme, et de Mme Jacqueline Manuel, à titre de membre suppléant, pour la période du 17 mars 2018 au 17 mars 2020.

De nommer mesdames Ève Wertheimer et Pilar Mora, membres suppléants du Comité consultatif d'urbanisme pour une période de deux ans, soit du 5 juin 2018 au 5 juin 2020.



D'inscrire madame Eliza Rudkowska sur la banque de candidatures prévisionnelles pour le comblement de tout poste de membre suppléant à venir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

51.01 1183930003

RÉSOLUTION CA18 170162

NOMINATION - MME GUYLAINE GAUDREULT - DIRECTRICE DE LA DSAG

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Christian Arseneault

De nommer madame Guylaine Gaudreault, matricule 100205661, à titre de directrice des Services administratifs et du Greffe (poste 14645), pour un contrat à durée indéterminée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

51.03 1184535008

RÉSOLUTION CA18 170163

DÉPÔT - RAPPORTS DÉCISIONNELS - AVRIL 2018

Mme Sue Montgomery dépose les rapports faisant état de décisions prises par tous fonctionnaires ou employés, dans l'exercice des pouvoirs qui leur sont délégués en vertu du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA04 17044), pour la période du 1^{er} au 30 avril 2018.

60.01 1184535007

RÉSOLUTION CA18 170164

MOTION - EXERCICE DÉMOCRATIQUE

ATTENDU QUE le conseil d'arrondissement souhaite augmenter la participation des citoyens quant aux choix des priorités de service de juridiction locale à assurer sur son territoire;

ATTENDU QUE le conseil d'arrondissement favorise l'utilisation d'outils de consultation publique pour guider son Administration dans le choix des priorités de service à offrir à la population de son territoire;



ATTENDU QUE la réalisation d'un exercice de budget participatif représente un outil dynamique qui s'inscrit dans cette approche de démocratie participative, qui favorise l'implication des citoyens à la vie municipale.

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Lionel Perez

De soumettre à la population du territoire de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce un outil de consultation budgétaire en ligne, afin d'impliquer les citoyens de l'arrondissement dans le choix des priorités de dépenses d'une partie des budgets de fonctionnement et d'investissements locaux. Cet exercice permettra notamment de guider l'administration dans le choix des priorités de services à offrir à la population lors de la planification des budgets de l'arrondissement.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

65.01 1183571011

L'ordre du jour étant épuisé, madame la mairesse déclare la séance close.

La séance est levée à 22 h 20.

Sue Montgomery
La mairesse d'arrondissement

Geneviève Reeves
La secrétaire d'arrondissement

Les résolutions CA18 170132 à CA18 170164 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

